



Isolation phonique des sols carrelés

Par **BCTHUNDER**, le **01/12/2009** à **15:02**

Bonjour,dans une copropriété peut on obliger au propriétaire du dessus à faire une isolation phonique de son sol carrelé.Merci d'avance

Par **pieton**, le **20/12/2009** à **22:24**

Bonjour,
ça dépend !
De quand date l'immeuble?
Quel était le revêtement antérieur?

Les normes actuelles stipulent qu'une isolation aux bruits d'impact doit être prévue.

Pour plus amples information, tapez "bruit"